

Pièces justificatives

(portion de Joseph de Sade : Beauchamp)

Archives Jean Delrieux

28-05-1624, Sébastien de Laudun, f°148 v°

N° 469-3104- 8

Partaige de la terre de Beauchamp fait entre ledit Sieur et la Dame de Goult

... establys, Monsieur Joseph de Sade, sieur de Beauchamps et viguier pour le Roy en ceste ville de Saint Remy, d'une part, et Monsieur François de Seitres, seigneur de Verquières et Chasteauneuf, de la ville d'Avignon, comme mary et mestre des biens doctaux de Dame Lyonne de Sade, dame de Goult, sa femme, et pour laquelle se fait fort et promet fere ratifier le présent acte le partaige à estre fait du consentement dudit Sieur de Beauchamp et ladite Dame de Goult du quatre septembre mil six cens douze, fait par Honorat Turrel et Jean Blanc, escripvant moj notaire, et ce de la terre et seigneurie de Beauchamp qui est indivise et ... de la contenance de 120 saulmées

15-08-1640, Jean-Michel de Laudun, f°91 r°

N° 465-3078- 8

Mariage entre Messire de Beauchamps et Damoiselle Magdeleine de Leuze

... entre noble Joseph de Sade, sieur de Beauchamps, et Damoiselle Magdeleine de Leuze, filhe légitime et naturelle de feu noble Hugues de Leuze et Damoiselle Silvie d'Alméran, vivant mariés de ceste ville de Saint Remy ladicte Magdeleine de Leuze, moindre de 25 ans et majeure de 15

En marge de l'acte qui ne porte ni le jour ni le mois : bien que le présent mariage soit escript au moys de maj, pas moins n'a esté publié et leu que le 15 aoust après midy, jour de Nostre Dame mil six cens quarante (signé Laudun)

Nota : le registre est assez fortement brulé sur la tranche ce qui donne une perte d'information sur le r° des f°

04-09-1659, Antoine Rouget, f°299 v°

N° 453-3007- 5

Arrantement pour Monsieur de Beauchamps contre Martin Bertrand, ménager

... estably en personne, noble Joseph de Sade, Sieur de Beauchamps dudit Saint Remy, lequel ... a arranté ... à Martin Bertrand, mesnager du lieu d'Aureille ... la terre et ténement de Beauchamps, qu'il a et possède au terroir de ceste ville, concistant en bastimans, terres et vignes, ainsin que ledit ténement ce compose et ce, pour le temps et terme de 4 années ...

15-11-1659, Antoine Rouget, f°338 v°

N° 454-3012- 4

Arrantement pour Monsieur de Beauchamps contre Jean et Pierre Roux

... estably en personne, noble Joseph de Sade, Sieur de Beauchamps, lequel ... a arranté ... à Jean et Pierre Roux, mesnagers dudit Saint Remy ... la terre et ténement de Beauchamps ... pour le temps et terme de 4 années

19-10-1661, Antoine Rouget, f°230 r°

N° 466-3086- 10

Testament de Dame Magdeleine de Leauze, femme à Monsieur de Beauchamps

... establie en sa personne, Dame Magdeleine de Leauze, femme à noble Joseph de Sade, sieur de Beauchamps de ceste ville de Saint Remy, laquelle ... eslizant la sépulture de son corps ... dans la sépulture de la chapelle dudit Sieur de Beauchamps, son marj, dans l'esglise collégiale Saint Martin de ceste ville ... lègue

– à noble Joseph de Sade, sieur de Beauchamps, son très cher marj

– à Monsieur François d'Alméran, escuier, son cousin

– héritière générale et universelle, damoysselle Louise de Sade de Beauchamps, sa filhe légitime et naturelle et de noble Joseph de Sade, sieur de Beauchamps ... luj substitue ... damoysselle Silvy D'Almèran, sa bien chère mère, et après Damoysselle Catherine de Leauze, femme à Sieur André Rouget, sa bien chère sœur

14-03-1662, Antoine Rouget, f°430 v°

N° 467-3096- 3

Codicil de Dame Magdeleine de Leauze, femme à Monsieur de Beauchamps

(modifications de legs mineurs à ses servantes)

11-12-1668, Antoine Rouget, f°770 v°

N° 217-1411- 6

Mariage entre noble Jean de Roustargues, baron de Saint Vincens, et Damoysselle Louise de Sade de Beauchans

... entre noble personne, Jean de Roustargues, baron de Saint Vincens, de la ville d'Arles, filz légitime et naturel de noble personne, Pierre de Roustargues, seigneur du Baron, et de Dame Catherine de Dons, maryés de ladite ville, d'une part
et Damoysselle Louise de Sade de Beauchans, filhe légitime et naturelle de noble personne Joseph de Sade, Sieur de Beauchans, et de feue Dame Magdeleine de Leuze, maryés de ceste ville de Saint Remy, d'autre

07-11-1709, Jacques Rouget, f°501 r°

N° 249-1765- 5

Arrantement pour la Dame d'Ubaye contre Denis Chaix et Joseph Chabanier

... établie en sa personne, Dame Françoise-Xavier de Falet, vefve de Messire Jacques de Meyran, seigneur d'Ubaye, laquelle ... a arrenté ... à Denis Chaix, marchand, et Joseph Chabanier, ménager, habitant de cette ville ... la terre et ténement de Beauchamps, avec les terres appellées Glacières en dépendantz ... pour le temps et terme de 6 années

21-08-1719, Jacques Rouget, f°118 r°

N° 250-1770- 6

Arrantement pour Monsieur de Beauchamps contre Louis Chabanier

... constitué en sa personne, Dame Françoise-Xavier de Fallet de Beauchamps, expouze et procuratrice du Sieur François de Gras de Beauchamps, habitant en la ville d'Arles, apert de sa procuration du 09-09-1717, receue par Me Aulanier, notaire dudit Arles, laquelle ... a arrenté ... à Louis Chabanier, ménager de cete ville ... la terre et ténement de Beauchamps, avec les terres dites Glassières en dépendant ... pour le temps et terme de 6 années

08-03-1735, Jean Pierre Lieutard, f°773 v°

N° 340-2514- 10

Prixfait pour Mr de Beauchamps contre Jacques Expilly

... ont été présents Me Guillaume Beuf, aussy notaire royal de la ville d'Arles, en qualité de procureur spécialement substitué de Dame Marguerite-Françoise de Fallet, dame de Beauchamps, épouze et procuratrice généralle de noble François de Gras, seigneur de Beauchamps et de Fuveau ... et Pierre Chabanier, mesnager de cette dite ville de Saint Remy, rentier de ladite terre de Beauchamps, lesquels ... ont donné à prixfait à Jacques Expilly, Me menuisier dudit Saint Remy ... tous les ouvrages généralement quelconques tant en massonerie, charpenterie que serrurerie qu'il convient faire au bâtiment de ladite terre de Beauchamps pour le mettre en bon et deu estat et le rendre parfait en la forme qu'il estoit cj-devant suivant l'art et en père de famille

[suit le descriptif très détaillé des travaux, le mas ayant brûlé le 04-11-1733 selon la procuration de Me Beuf]

21-04-1760, Jean-Pierre Lieutard, f°965 v°

N° 242-1723- 7

Reconnaissance pour Madame de Beauchamp contre André Véran

... a été présent, André Véran, fis à feu Pierre, ménager de cette ville, lequel ... a confessé tenir et posséder sous la majeure directe, domination et seigneurie, droit de lodzer, investir, retenir par prélation et avantage de Dame Marguerite Françoise-Xavier de Fallet, dame de Beauchamps, veuve de noble François de Gras, seigneur de Fuveau, étant aux droits de feu noble Joseph de Roustargues, seigneur du Baron, héritier par inventaire de noble Joseph de Sade, seigneur de Beauchamps, son ayeul maternel (acte non terminé finissant par "néant pour avoir les parties disconvenu")

28-06-1765, Jean Pierre Lieutard, f°159 v°

N° 245-1741- 6

Procuration de Mre du Roure de Beauchamps au Sieur Astier

... constitué en personne, Messire Henry du Roure de Vergières, chevalier, seigneur de Beauchamps, citoyen de la ville d'Arles, lequel ... a fait et constitué pour son procureur spécial général quant à ce, Sieur Estienne Astier, praticien dudit Saint Remy ... pour ... exiger et recouvrir toutes les censives ... qu'il a dans ladite ville et terroir de Saint Remy, en qualité d'héritier de Dame Marguerite Françoise Xavier de Falet, dame de Beauchamps

20-12-1766, Jean-Pierre Lieutard, f°296 v°

N° 241-1718- 5

Arrentement pour Mre du Roure de Vergières contre Pierre Chabanier

... constitué en personne, Messire Henri du Roure de Vergières, chevalier, seigneur de Beauchamps, citoyen de la ville d'Arles, lequel ... a arrenté ... à Pierre Chabanier, fils d'autre Pierre, ménager dudit Saint Remy ... la terre et seigneurie de Beauchamps ... pour le tems et terme de 6 années

03-06-1775, François Teissier, f°800 v°

N° 240-1709- 9

Reconnaissance pour Messire du Roure de Beauchamps contre Claude Gros

... a été présent, Claude Gros, paveur de cette ville de Saint Remi, lequel ... a confessé avoir ... sous la majeure seigneurie et directe, droit de lauzer, investir et retenir par prélation et avantage de Messire Henri du Roure de Vergière, chevalier, seigneur de Beauchamps, citoyen de la ville d'Arles, en qualité d'héritier de Dame Marguerite-Césaire de Fallet, dame de Beauchamps, aiant tous ses droits des anciens seigneurs de Sade, ledit Messire du Roure absent, nous notaire comme personne publique et, en particulier fondé de sa procuration par acte du 15-12-1773, notaire Me Blanc ... une maison dans l'enclos de cette ville, rue Saint Paul, confrontant du levant les dames religieuses Sainte Claire et les pénitents blancs, du midi, Antoine Mauron, couchant, rue Saint Paul, et de bise lesdites dames religieuses et les heoirs de Pierre Laurens

11-08-1782, François Teissier, f°271 v°

N° 231-1647- 5

Bail de la terre de Beauchamps contre Thérèse Vert et Joseph Aurran

... a été présent, Messire Henri du Roure de Vergière, chevalier, seigneur de Beauchamps, citoyen de la ville d'Arles, lequel ... a arrenté ... à Thérèse Vert, veuve de Jacques Aurran, ménager de cette ville et à Etienne et Joseph Aurran, ses deux fils ... la terre et seigneurie de Beauchamps ... pour le terme de 9 années

27-11-1792, François Teissier, N°74

N° 247-1755- 5

Bail pour Henri du Roure contre Etienne Aurran

... a été présent, Pierre Teissier, prêtre, citoyen de cette ville, en qualité de procureur fondé d'Henri du Roure, citoyen de la ville d'Arles ... lequel ... a arrenté ... à Etienne Aurran, ménager de cette ville ... le domaine de Beauchamps, situé au terroir de cette ville ... pour le tems et terme de 6 années

08-12-1796, François Teissier, N°29

N° 248-1760- 5

18 frimaire An 5 : Bail pour Henri du Roure contre Etienne Aurran

... a été présent, Jean-François Charles, négociant de cette ville, en qualité de procureur fondé d'Henri du Roure, citoyen de la ville d'Arles ... lequel ... a arrenté ... à Etienne Aurran, ménager de cette ville ... le domaine de Beauchamps, situé dans l'arrondissement de cette commune ... pour le tems et terme de 6 années

03-10-1807, Henri Sébastien Blaze, Avignon, AD84, 3E12/2185, N°141

N° 84-1004- 9

... fut présent Monsieur François-Antoine Drivet, propriétaire de la même ville en qualité de procureur spécial de M. Henri Duroure, propriétaire de la ville d'Arles (B.d.R.) ... lequel de son gré pour M. Henri Duroure et les siens a vendu et aliéné ... à M. Louis-Etienne Mercurin, docteur en médecine de la ville de Saint Remy (B.d.R.) ... le domaine de Beauchamps avec toutes ses appartenances ... de la contenance de 420 ares (sic) [la procuration porte : 420 ares représentant de l'ancienne mesure 60 saumées (environ 42 ha)] ... situé dans le terroir de Saint Remy, confrontant au levant autre domaine de Beauchamps appartenant à M. de Donis, au midi, au couchant et au nord diverses drayes la présente vente ... moyennant le prix au tout de 15 000 fr ... que M. Mercurin promet et s'oblige de payer à M. Duroure dans le terme de 20 jours

09-10-1807, Henri-Sébastien Blaze, Avignon, AD84, 3E12/2185, N°144

N° 85-1013- 13

... fut présent Monsieur Louis-Etienne Mercurin, docteur en médecine de la ville de Saint Remy (B.d.R.), lequel ... a déclaré et confessé de devoir ... à Monsieur Charles-François de Sibert-Cornillon, propriétaire de la commune de Bagnols (Gard), demeurant à présent à Paris ... la somme de 20 000 fr ... pour en faire l'emploi ci-après ... M. Mercurin déclare avoir emprunté cette somme pour la payer à ses créanciers les plus avantageusement inscrits, suivant le certificat du conservateur des hypothèques et ce qui restera à M. Henri Duroure, propriétaire de la ville d'Arles (B.d.R.) pour entier paiement du domaine de Beauchamps, à lui vendu par ledit Sieur Duroure ... Monsieur Mercurin hypothèque pour sureté de la somme de 20 000 fr ci-dessus

1° – le domaine de Beauchamps ...

2° – une auberge avec une terre en luserne attenante, contenant environ 35 perches, située à Saint Remy sur la place d'Armes, confrontant au midi le chemin, au nord un autre chemin, au couchant l'aire de M. Combe, au levant la place d'Armes

3° – une maison à Saint Remy, à la grand rue, confrontant du levant Nicolas Fabre, au midi un cul de sac, au couchant M. Blain, apoticaire, au nord la grande rue.

... remboursement de la somme de 20 000 fr ... dans le terme de 3 années ... avec les intérêts annuels à raison du 5%

08-03-1813, Joseph-Dominique Seytour, N°77

N° 51- 581- 8

Mariage entre Mr Chabrand et Mademoiselle Mercurin

... ont été présents, d'une part, Monsieur Jean-Christophe-Pierre-Vincent Chabrand, propriétaire vivant de ses revenus, fils majeur de Monsieur Pierre-François Chabrand, avocat, et de Madame Marie-Magdeleine Salomé, son épouse, et d'autre part, Mademoiselle Marie-Catherine-Mélanie Mercurin, fille majeure de Monsieur Louis-Etienne Mercurin, docteur en médecine, et de Madame Catherine Perriat, tous de cette ville, y demeurant et domiciliés ...

le Dr Mercurin donne en dot, à sa fille, le domaine appelé de Beauchamps qu'il a acquis de Mr Henri du Roure (ce contrat doit exister également chez Me Blanc)

18-10-1853, Jean-Auguste-Cyprien Gautier, N°264

N° 49- 541- 32

Partage

... comparaissent 1° Mr Pierre-Aimé Chabrand, 2° Mr Louis-Marie Chabrand, 3° Mlle Marie-Suzanne-Salomé-Lozéma Chabrand, tous trois frères et sœurs ... lesquels voulant faire cesser l'indivision qui existe entre eux des biens leur appartenants, provenant des successions de feu Pierre-Vincent-Chrysostome Chabrand, leur père, et de défunte Mélanie Mercurin, leur mère ... ont procédé à cette opération de la manière suivante :

Composition des biens : Succession paternelle

- 1° un domaine appelé Mas de Chabrand, situé au territoire de Maussane (67 ha) va à Louis
- 2° une maison d'habitation, ayant sa principale entrée dans l'impasse de la rue du portail d'Avignon et d'autres sur les boulevards est et nord de la ville va à Aimé
- 3° une terre en prairie de 54 ares au quartier des jardins
- 4° une parcelle de terre labourable (1 ha 64 ares) du domaine de Beauchamps
- 5° une part des moulins à farine de Saint Remy

Succession maternelle

- 1° le domaine de Beauchamps (46 ha 80 a) situé au quartier des Paluds (n°341 à 360) va à Lozéma
- 2° le mas de Fabre à Graveson (32 ha) va à Louis
- 3° 7 500 frs, fruit de la vente d'une maison à Saint Remy
- 4° 20 000 frs, prix d'une auberge sise à la Place d'Armes
- 5° une maison sur la Place d'Armes
- 6° une autre maison sur la Place d'Armes
- 7° 2 000 frs, prix d'une maison sur la Place d'Armes
- 8° 1 400 frs, dus par le Sr Joseph Bayol, maçon
- 9° 2 000 frs, prix d'une maison
- 10° une maison sise à l'angle de la Place d'Armes
- 11° cour et dépendances au couchant des bâtimens de la Place d'Armes
- 12° une terre en prairie artificielle à Plantier Major (26 ares)
- 13° un jardin, clos de murs, à Plantier Major (2 ha)
- 14° le domaine dit Mas d'Expilly et Mas d'Angirany, contigus, au Pré des Vergers (3 ha 37 a) va à Aimé
- 15° une terre ou prairie, quartier des Losnes ou des Jardins (54 ares)

... les parties conviennent de laisser dans l'indivision, par égales portions entre elles, l'Etablissement de Saint Paul, qu'elles possèdent en cette ville de Saint Remy, et qui est destiné au traitement des aliénés, ainsi que les propriétés voisines qui s'y trouvent annexées depuis plus ou moins longtemps, ensemble les meubles pour jouir du tout en commun